



RÉUNION DES DIRECTEURS MARCQ-EN-BARŒUL

**Mardi 30 mai 2023 de 16h30 à 18h30
Collège Rouges Barres**

Circonscription de Lille 1 Marcq-en-Barœul 2022/2023

1/ Accueil

2/ Le PIAL :

- bilan de l'année et perspectives 2023/2024
- fonctionnement
- AESH
- Échanges

3/ La continuité éducative avec les services de la ville de Marcq-en-Barœul:

- Les journées européennes
- La charte des ATSEM
- Le PEDT
- Projet de charte : développer la continuité éducative
- Les règles et les règlements : optimiser la gestion des situations complexes (protocole pHARe; gestion des comportements...)

4/ La médiathèque de la ville

Ordre du jour



LE PIAL

PIAL = Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé

- Lancé par la loi du 26 juillet 2019 pour une Ecole de la confiance.
- **Les trois grands objectifs du PIAL sont :**
 - un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun ;
 - une plus grande flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement humain pour les établissements scolaires et les écoles
 - une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.

Des ressources

- Plateforme Cap Ecole Inclusive

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>

Outils d'observation pour cerner les difficultés des élèves et ressources pédagogiques utilisables en classe

- Observer
 - Aménager et adapter
 - S'informer
 - Accompagner l'orientation
- Présentation de l'outil par Canopé: 21 JUIN 2023 de 14 h 30 à 15 h



Et des liens...

- Pour une école inclusive

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo23/MENE1915816C.htm?cid_bo=142545

- Vademecum du PIAL

<https://eduscol.education.fr/document/1080/download?attachment>

Guide qualinclus

<https://eduscol.education.fr/document/1086/download?attachment>

Cadre d'action ASH dans le département du Nord

<file:///C:/Users/Scarthago/Downloads/t-l-charger-le-cadre-d-action-ash---dsden-du-nord-22384.pdf>



LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Les journées européennes

- 11 et 12 mai



La charte des ATSEM

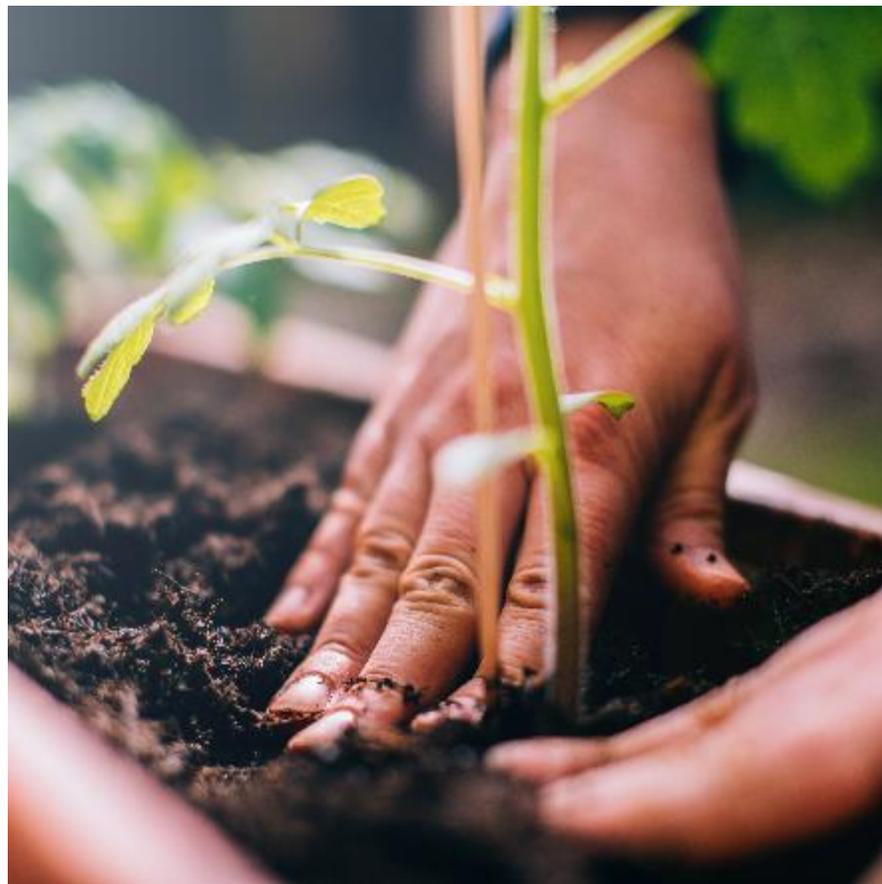
- La charte définit le cadre juridique
- Mission principale:
 - - assister l'enseignant au quotidien et garantir la sécurité physique et affective des jeunes enfants sur le temps de classe et sur le temps périscolaire, tout en favorisant leur autonomie.

 Travail d'encadrement lors de la pause méridienne et le temps de garderie périscolaire.

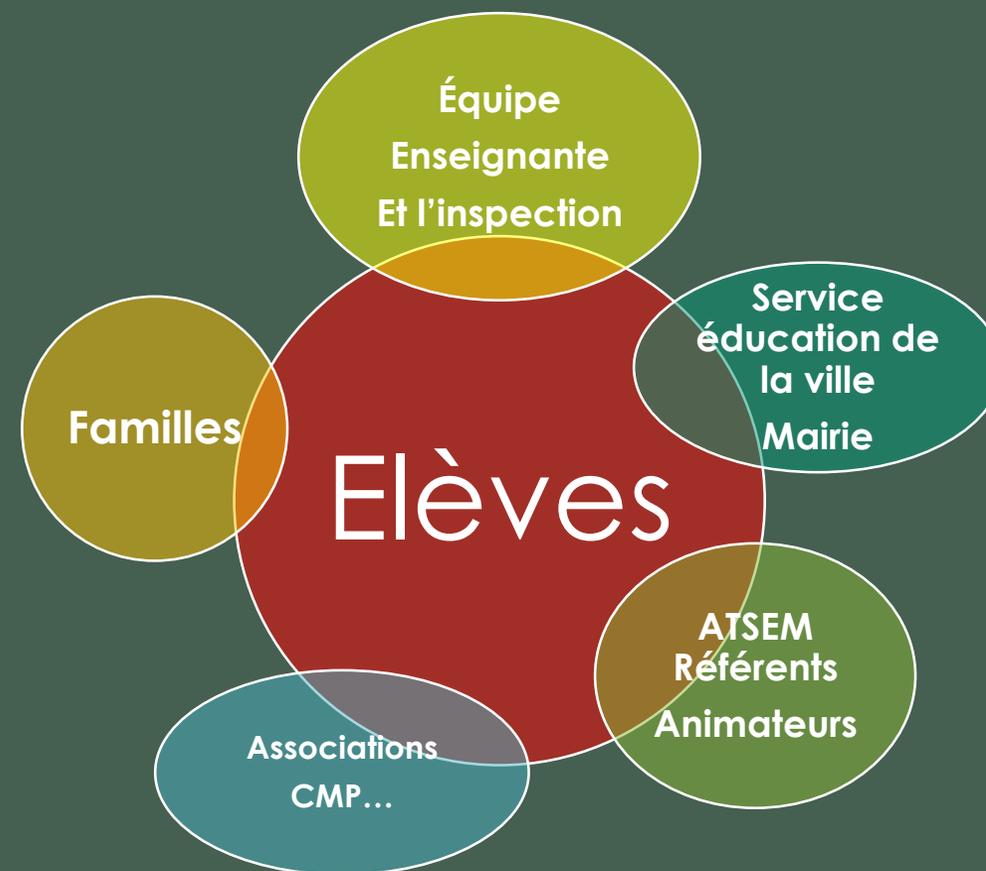
 Placée sous la responsabilité du référent scolaire

Le PEDT

- Projet Educatif Territorial : validité de 3 ans / 2025
- Objectif: mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative, entre les projets d'écoles et les différentes activités proposées sur le territoire, sur le temps scolaire et hors temps scolaire.
 - Assurer une continuité éducative dans le cadre du PEDT
- La continuité éducative s'appuie sur le principe d'éducation partagée: il s'agit de construire en lien avec les partenaires afin de prendre la journée de l'enfant dans sa globalité
 - Eviter les ruptures entre les différents moments et faire des transitions douces
 - Charte de continuité éducative à élaborer en lien avec la mairie et l'Education Nationale

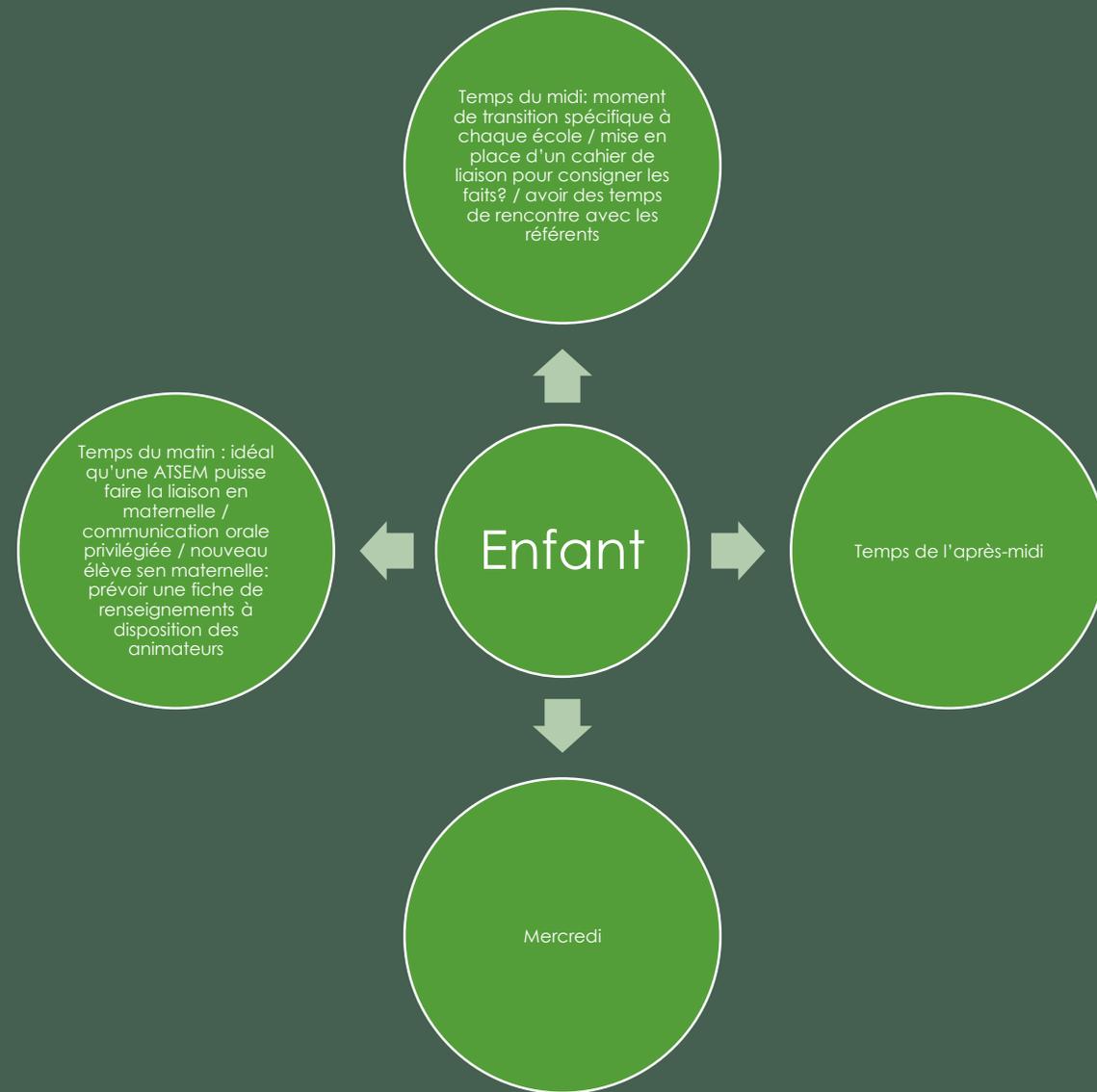


La collaboration



La charte

- Quelle forme ?
 - ➔ Une page charte / une page libre laissée à la spécificité de chaque école
- Temps forts de la journée de l'enfant
- Les transitions
- Gestion des règles /gestion des conflits



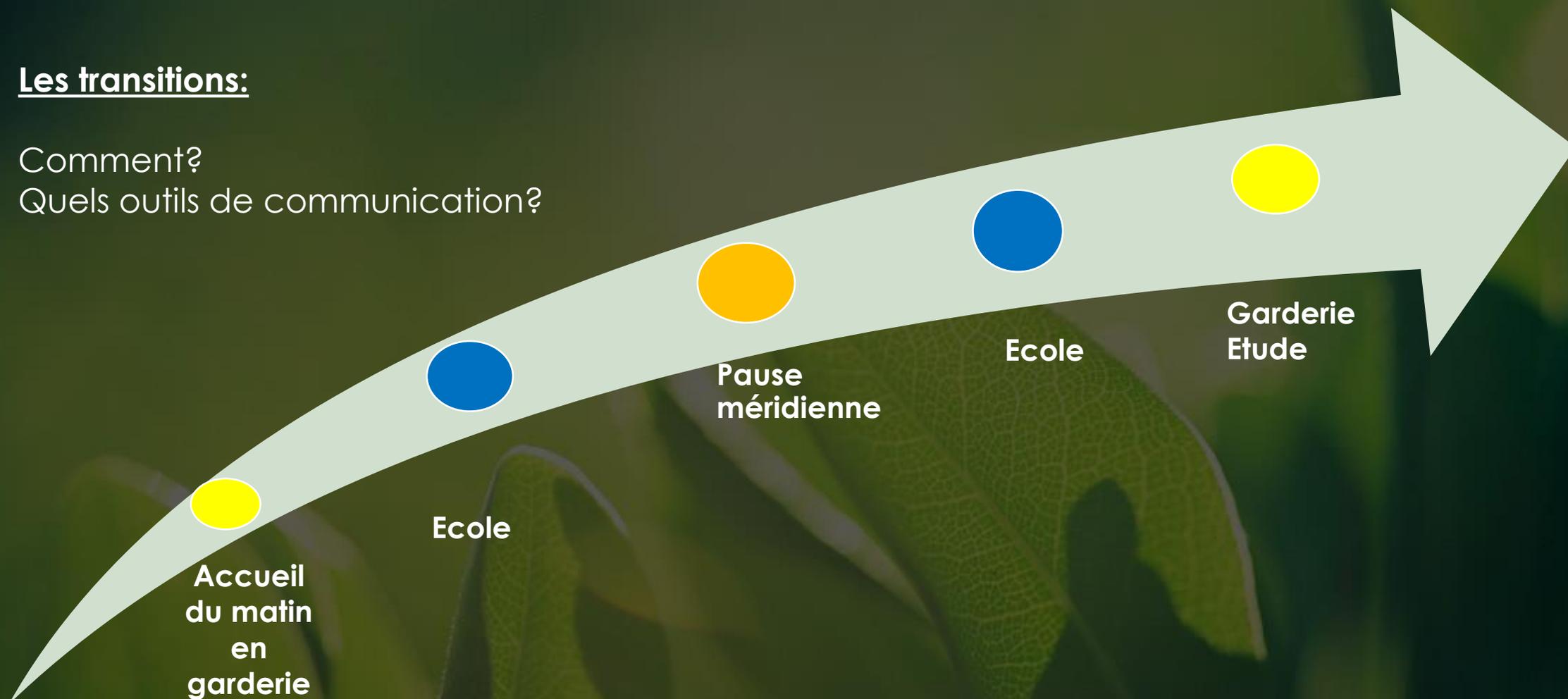
Charte de la continuité éducative

Définir le rôle de chacun dans l'intérêt des élèves. Des missions et des fonctions différentes mais complémentaires.

Les transitions:

Comment?

Quels outils de communication?





LA MEDIATHEQUE

Merci de
votre
attention

